

UNSS 59 DUNKERQUE

23 MAI 2012

GRANDE SYNTHÉ
STADIUM DU LITTORAL

Photo : Florent CAJUSSER



28^{EME} TOURNOI
DE RUGBY A 7





ACADEMIE DE LILLE

Délégation départementale U.N.S.S.

Nicolas ARGOUD

Florent CAULIER

Benoît MANAVIT

Eric WATRIN

Coordinateurs U.N.S.S. de District

Médiathèque U.N.S.S.

36, rue du jeu de Paume, 59140 DUNKERQUE

☎ 03.28.63.96.97

E-mail : postmaster@unss59dunkerque.fr

Site web: <http://unss59dunkerque.fr/>

Dunkerque, le 02 avril 2012

Benoît MANAVIT

à

Mme/M. le secrétaire d'A.S.

S/C de Mme/M. le chef d'établissement

Président de l'A.S.

Objet : Tournoi UNSS de rugby à 7

Cher(e) collègue,

Comme chaque année depuis 1984, le district UNSS de Dunkerque organise un tournoi de rugby à 7. Cette année, le tournoi se déroulera le **mercredi 23 mai 2012**, à partir de 9h00 au nouveau Stadium du Littoral à Grande-Synthe. La journée comprendra trois tournois, à savoir :

- un tournoi pôle compétition, réservé aux sections sportives ou aux équipes ayant participé aux divers championnats UNSS durant l'année,
- un tournoi promotionnel ouvert à tous les licenciés UNSS,
- un tournoi féminin.

Pour inaugurer le transfert du tournoi sur ce nouveau Stadium du Littoral, une journée de **formation Rugby pour les profs EPS** aura lieu le 18 avril 2012 et un effort particulier sera fait au niveau des lots.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'**inscription** à renvoyer **par mail avant le mercredi 16 mai 2012**. Le bulletin d'inscription par équipe (liste des élèves) sera à apporter le jour de la compétition complété et signé par le chef d'établissement, ou à envoyer par mail avant.

Le **règlement du tournoi**, ainsi que les différentes informations sur le déroulement de la journée sont consultables sur le **site internet du district**. Nous vous demandons de vous organiser au sein de votre établissement pour assurer la surveillance de vos élèves, notamment pendant la pause déjeuner. Le soir, un repas est prévu avec le club de l'OGS pour les volontaires.

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre disposition pour de plus amples informations, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoît MANAVIT



Tournoi de Rugby à 7

Mercredi 23 mai 2012

Stadium du Littoral

GRANDE SYNTHÉ

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par mail (postmaster@unss59dunkerque.fr) ou courrier avant le **16 mai 2011**. Merci de remplir aussi le tableau en ligne :

<https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0AkUS3ZBVn-cdDBtZHFJLTIVU1M1bDq1ZnN4MW1BYXc>

Nom de l'établissement :

Tél : __ / __ / __ / __ / __

Ville :

Courriel :

Enseignant responsable :

Tél : __ / __ / __ / __ / __

TOURNOI POLE COMPETITION :

| <i>Nombres d'équipes engagées</i> | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| | Equipe(s) « benjamins » |
| | Equipe(s) « Minimes » |
| | Equipe(s) « Cadets » |
| | Equipe(s) « Juniors » |

TOURNOI POLE PROMOTION :

| <i>Nombres d'équipes engagées</i> | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| | Equipe(s) « benjamins » |
| | Equipe(s) « Minimes » |
| | Equipe(s) « Cadets » |
| | Equipe(s) « Juniors » |

TOURNOI FEMININ :

| <i>Nombres d'équipes engagées</i> | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| | Equipe(s) « benjamines » |
| | Equipe(s) « Minimes » |
| | Equipe(s) « Cadettes » |
| | Equipe(s) « Juniors » |



TOURNOI DE RUGBY à 7

23 mai 2012 à GRANDE SYNTHE

Répartition des jurys

Cette liste de jurys tient lieu de convocation à 8h30 pour les collègues inscrits sur cette liste ; en cas de d'indisponibilité, merci de trouver rapidement un remplaçant et de prévenir [Benoît MANAVIT](#).

| Poste | Jurys | |
|--|--|--|
| SECRETARIAT | DESEURE Julie MERLIER Marie MESMAQUE Adeline DESPLACES Chantal BAILLEUL Alexandre | |
| RESPONSABLES TERRAINS | ARGOUD Nicolas BLANCHARD Didier DAMBRINE Marie-Rose DEPATURE Sylvie DUCASTEL Sylvain DUVAL Eric GRANDIN Romuald LEMAIRE Solenne SYLVA Jean-Philippe TONDEUR Arnaud TONDEUR Fabrice VANDEWALLE Ruben | BAILLEUL Philippe CAMPAGNE Jean-François CHEVILLETTE Yoann DEBAENST Olivier DEGLIN Thomas ENGRAND Guillaume HOUSSIN Arnaud LOUSTEAU Pierre MANAVIT Benoît RIBEIRO Philippe TONDEUR Marie-Odile |
| INFORMATIQUE - PHOTOS | CAULIER Florent - LEMAI Laurent | |
| SONO et MICRO | BULCKAEN Sylvain | |
| RESTAURATION Poste de pointage accueil, Puis courses | DESWARTE Yvelines HENAUX Régine | |
| BUS | WATRIN Eric | |
| VESTIAIRES | FLOUQUET Philippe CAMPAGNE Isabelle | |

Pensez à signaler votre présence dès votre arrivée au secrétariat, à récupérer votre Polo et à vous présenter vers 8h45 au secrétariat pour le briefing avec Benoit MANAVIT.



RUGBY à 7

Règlement spécifique au tournoi U.N.S.S. du district de Dunkerque

Mercredi 23 mai 2012

Horaires :

8h30 ▶ convocation des jurys
9h30 ▶ accueil des élèves
10h – 12h30 ▶ début du tournoi, phases de poules
13h30 – 15h30 ▶ phases finales, puis remise des récompenses

Catégories :

Sur-classements et sous-classements interdits.
La mixité des équipes n'est pas autorisée, sauf en benjamin promotion.

Coup d'envoi :

Coup de pied placé au centre du terrain.
Le ballon doit parcourir au moins **5 mètres** en direction de l'en-but adverse.

Coup de renvoi (après essai) :

L'équipe qui vient de marquer donne le coup d'envoi. Coup de pied tombé (drop) au centre du terrain, le ballon doit parcourir 5 mètres en direction de l'en-but adverse.

Mêlées :

Pas de mêlée en benjamins. Remise en jeu en coup de pied franc.
Pour les catégories supérieures, mêlée sur en-avant ou ballon injouable (à l'endroit de la faute).
La mêlée est composée de 3 joueurs en première ligne qui doivent rester liés jusqu'à la sortie du ballon. **Pas de poussée en catégorie M et C.**
Progression de la mêlée limitée à 1 appui pour le gain de la balle en J.

Touches :

Pas de touche en benjamins. Remise en jeu en coup de pied franc.
En M, C, J, l'alignement minimum est de 2 joueurs.
L'équipe qui bénéficie du lancer fixe le nombre de joueurs maximums.
Le 1^{er} joueur se place à **3 m** de la ligne de touche.

Hors-jeu :

Sur mêlée, tous les joueurs ne participant pas à la mêlée (**y compris-le ½ de mêlée défenseur**) doivent être situés en arrière d'une ligne passant par les derniers pieds des joueurs de leur équipe composant la mêlée.

Sur touche, les joueurs ne participant pas à la touche (excepté-le ½ de mêlée défenseur) sont placés obligatoirement à **5 m** en profondeur.

Dans le jeu, dès qu'il y a regroupement ou mêlée ouverte, la ligne de hors jeu apparaît et passe par les pieds du dernier joueur de chaque camp participant au regroupement ou à la mêlée ouverte.

Un contre un, joueurs au sol et ballon libéré, pas de ligne de hors-jeu. Le joueur qui se replie peut jouer la balle.

Un contre un, joueurs au contact en position de poussée, ballon au sol, existence des lignes de hors-jeu.

Pénalité : Coup de pied franc à l'endroit de la faute (à 5 m minimum de la ligne de but). **L'équipe fautive recule à 5 m du ballon.**

Jeu au pied : **Interdit de propulser, à l'aide du pied, le ballon vers la ligne de but adverse**, sauf dans la zone de dégagement des 5 mètres devant l'en-but pour dégager son camp (règle propre au tournoi de Dunkerque).

Règles d'arbitrage : Dans tout plaquage, l'arbitre devra toujours surveiller l'action du plaqueur. Le joueur plaqué et au sol, doit libérer le ballon. Le plaqueur ne doit pas jouer ni gêner la libération. Plaqueur ou plaqué doivent se relever pour pouvoir faire à nouveau action de jeu.
Pénaliser tout joueur qui se jette sur un joueur au sol. Le joueur peut toutefois agir uniquement sur le ballon et à condition de rester debout.

Sanctions : Gêne par le plaqueur ou non libération volontaire par le plaqué } pénalité
Action involontaire → mêlée.

Sanctions disciplinaires :

Exclusion temporaire de 2' (pour jeu dangereux, anti-jeu, énervement).
Exclusion définitive du terrain (pour brutalité manifeste, incorrection, récurrence après exclusion temporaire).
Le joueur exclu n'est pas remplacé durant le match en cours.
Le juge – arbitre du tournoi se donne le droit, après rapport de l'arbitre ou du responsable de terrain, d'exclure définitivement un joueur ou une équipe pour la totalité du tournoi.

Ballons et tenues : - Chaque équipe doit pouvoir fournir un ballon.
- Chaque équipe doit disposer de 2 tenues différenciées.

Détails du règlement :

Retrouvez le détail du règlement officiel dans le livret « je suis Jeune Officiel en Rugby » sauf pour les adaptations propres au tournoi de dunkerque, décrites ci-dessus.

Les chaussures à crampons fers sont interdites, seuls les crampons moulés (sans fer) sont autorisés pour les 2 tournois élites et promotion. Le non-respect de cette règle entrainera la disqualification de l'équipe !

La licence UNSS étant obligatoire, la responsabilité des enseignants encadrant les équipes est engagée.

Rappels :

- concernant les élèves asthmatiques, les enseignants doivent s'assurer que l'élève possède sa Ventoline.
- il est impératif de n'engager que des élèves préparés à ce tournoi.



Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements à l'ensemble de nos partenaires :

- ✓ La Communauté Urbaine de Dunkerque
- ✓ La Ville de Grande-Synthe
- ✓ La ville de Dunkerque
- ✓ Le Comité des Flandres de Rugby
- ✓ L'Olympique Grande-Synthe Rugby
- ✓ Le Rugby Club de la Flandre Littorale
- ✓ Le Conseil Régional Nord - Pas de Calais
- ✓ Le Conseil Général du Nord
- ✓ L'ensemble des enseignants d'E.P.S. assumant la fonction de jury